



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 03 mai 2024

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (C.D.A.C)

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est tenue à la Préfecture de l'Hérault le jeudi 02 mai 2024

1. Le projet de création d'exploitation commerciale concernant une extension d'un ensemble commercial, par création d'un magasin BIOCOP de 399 m² SV conduisant à une surface de vente totale de 1686 m², située Zone commerciale Espace Bocaud, 15 rue du Clos de Viviers, 34830 Jacou (34) a recueilli un avis favorable.

2. Le projet de création d'exploitation commerciale concernant une extension d'un ensemble commercial de 19 658 m² SV, par création d'une boulangerie de 300 m² SV, conduisant à une surface finale de 19 958 m², située rue Vincent Van Gogh - ZAC de Bellegarde (lot n°9), 34 410 Sérignan (34) a recueilli un avis favorable.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2